

PERROY en beauté

Perroy en Beauté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 juin 2022

Buvette de la grande salle

Présents :

Georgia Achard, Ondine Jung, Diane Paternot, Jean-Marie Reynier, Stéphanie Achard, Sonja Betschart, J. W. Ursenbacher, M. Lamontagne, Bruno Merki, Tania Segu, Juliette Leprince-Ringuet, Claire Martin, B. Schindler Velasco, Paulina Fibak Mulone, Fabio Mulone.

Excusés :

Charles Brelouin, Eliane et Wilhelm Germann, Kristina Schellinski et Frieder Roessler, Anne-Catherine De Lencquesaing et Robert Assaf, Dauphine Latécoère, Didier Haldimann, Christine et Chantal Martin, Camille Montandon

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'AG du 23 juin 2021
- 2) Rapport du Président
- 3) Comptes 2021
- 4) Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2021
- 5) Elections statutaires (aucun membre du comité ne doit être réélu cette année)
- 6) Nomination de deux vérificateurs des comptes (Claire Martin et Kurt Schaub aimeraient passer la main)
- 7) Actions 2022
- 8) Budget et cotisations 2022
- 9) Le « grand » projet 2023
- 10) Suggestions

PV tenu par Jean-Marie Reynier, membre du comité

Fabio Mulone remercie les présents, fait une brève introduction

1) Le PV de l'AG du 23 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

2) Fabio Mulone, président de PEB, fait son rapport. Suite au COVID et l'année silencieuse de 2021, PEB marque une reprise de ses activités. Celles-ci sont structurées sur la base des nouvelles technologies dont s'est dotée l'association, à savoir de nouveaux instruments de communication. Le site internet entièrement redessiné par Sonja Betschart et Leila Ait Kaci, le nouveau logo de l'association dessiné et conçu par Ondine Jung, ainsi que la nouvelle page Instagram conçue et gérée par Jean-Marie Reynier. Le président parle aussi du concours de Noël qui a été un franc succès, mais qui mérite des améliorations, tout cela sera discuté dans les points suivants. Sonja et Jean-Marie prennent la parole pour présenter le site, le logo et le fonctionnement d'Instagram. Tous ces nouveaux outils nous permettront de rentrer dans les activités de fin 2022 et 2023 avec la capacité d'attirer plus de monde et archiver nos activités. Le comité souligne la nécessité d'interactions entre les membres et les supports virtuels.

3) Les comptes de 2021 sont expliqués par Georgia Achard, l'association finit son année avec un bénéfice de 525.10 CHF qui sera réservé aux activités de 2023, particulièrement au grand projet que Jean-Marie va présenter ci-après.

4) Claire Martin présente le rapport des vérificateurs des comptes, remercie GA pour le travail et les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

5) Aucune réélection dans le comité n'est prévue pour cette année.

6) Claire Martin et Kurt Schaub désirent passer la main dans leur rôle de vérificateurs des comptes de l'association, les membres de PEB acceptent à l'unanimité les nouvelles vérificatrices des comptes : Ondine Jung et Tania Segu.

7) FM commence à expliquer les actions 2022. Le but de ces actions est double : agir selon les statuts de l'association pour mettre en valeur et préserver la beauté de notre village et accroître la visibilité de l'association et ainsi acquérir de nouveaux membres. Nous avons maintenant les outils pour le faire. Sur ce point, Claire Martin suggère d'ajouter à ces outils un dépliant papier, classique, qui explique les buts de l'association, dans l'idée de toucher aussi un public qui ne soit pas sur internet. L'idée plaît à tout le monde, le comité en discutera à la prochaine réunion. Le concours de Noël aura aussi lieu en 2022, et la répartition des prix sera plus grande. Bruno Merki propose de mieux intégrer la commune pour ce qui est des communications aux nouveaux habitants, Juliette Leprince-Ringuet rappelle que pour des raisons de confidentialité la commune ne peut pas donner une liste des nouveaux habitants. L'association n'a pas pu être représentée à la soirée 2022 pour des raisons personnelles. FM rappelle aussi le désir de la part du comité de mettre à disposition pour certaines activités nos outils de communication et réseaux afin de parrainer d'autres activités qui pourraient aller dans le sens des statuts de PEB, aussi dans le but d'acquérir de nouveaux membres.

8) GA présente le budget et les cotisations 2022, pas de changements majeurs sauf pour ce qui concerne l'hébergement du site. Elle donne la parole à Sonja qui explique les raisons du changement entre Maxony et Infomaniak. Pour cette année il va falloir payer les deux hébergeurs, mais à partir de l'année prochaine on ne sera que chez Infomaniak. Maxony était trop cher et demandait de l'argent à chaque changement sur le site. Avec Infomaniak, le site revient en Suisse et nous pourrons le modifier comme nous le voulons.

9) JMR explique l'idée que le comité a eue concernant le projet principal de 2023. L'association, en collaboration avec les autorités, les membres et des sponsors, projette de mettre sur pied un festival d'artistes visuels de rue. Ceci se passera sur le territoire de la commune pendant 3 ou 4 jours et culminera avec une exposition dans la salle communale. L'idée est d'avoir 15 artistes peintres dans les rues de Perroy pendant quelques jours, que la population puisse se balader dans le village et regarder les artistes travailler et que les résultats de ce travail soient exposés et vendus au profit des artistes (+10% pour l'association éventuellement). Le festival se charge de choisir les artistes, d'organiser les logements avec les habitants, les repas au restaurant ou d'autres idées... Avec une grande visibilité médiatique et une belle organisation, ce festival pourrait se répéter chaque année ou tous les deux ans. A étudier aussi les activités « secondaires », comme de la musique et d'autres stands, pendant cet événement. La première manifestation est envisagée pour septembre 2023. Les membres de l'assemblée de PEB font part de leur enthousiasme pour ce projet. Le comité invite ses membres à déjà se proposer pour les logements et la logistique, ainsi que pour des idées concernant les sponsors. Bruno et Claire Martin rappellent qu'une activité dans ce genre avait déjà été faite et que des tableaux sont visibles dans le bâtiment communal ainsi que dans le film de Bruno.

10) Les flyers papier proposés par Claire Martin sont discutés, l'idée plaît à tout le monde, le comité demande à Ondine Jung de travailler sur ça. Bruno parle d'un projet de haie à la Butte, Juliette Leprince Ringuet suggère de communiquer cela avec madame Saxer qui est en charge des travaux sur ce lieu. Diane propose d'aider à la décoration interne de la boulangerie, JLR communique que les tenanciers ont déjà prévu des cimaises pour y faire des expositions d'artistes.

L'assemble générale se termine et place est donnée à l'apéro offert par l'association.